

Victimisation à but lucratif : comment Hapsatou Sy a prémédité son clash avec Eric Zemmour



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 24 septembre 2018

Source [Valeurs actuelles] Hapsatou Sy, la chroniqueuse de l'émission les Terriens du Dimanche, a prémédité son clash avec Éric Zemmour avec la complicité de sa maquilleuse. Révélation sur une véritable entreprise de victimisation à but lucratif.

La victimisation, parfois, est un métier, une véritable entreprise de communication à but lucratif. Depuis quelques jours, Hapsatou Sy, l'une des chroniqueuses de l'émission les Terriens du dimanche, court de plateau en plateau, la larme à l'œil, pour dénoncer la violence d'Éric Zemmour à son encontre. Hier, elle était l'invitée de Laurence Ferrari sur Cnews pour redire que, jamais au grand jamais, elle n'avait subi de sa vie « *une telle violence raciste* », avant de prendre place en fin de soirée sur BFM TV, pour demander qu'Éric Zemmour soit désormais interdit de télévision. Quand elle n'est pas sur les plateaux de télévision, d'autres prennent le relais pour la défendre, la plaindre, s'offusquer. Elle n'avait pas attendu cette affaire pour faire la une des magazines. Déjà, en mars 2018, [son visage s'affichait en couverture de Management](#) avec ce titre prémonitoire : « *Faire parler de soi* ». « *Les meilleures techniques pour réussir sa com* », ajoutait le magazine. Une nouvelle Rosa Parks est née, héroïne télévisuelle de l'anti-zemmourisme.

L'affaire débute dimanche 16 septembre. Éric Zemmour, qui assure la promotion de *Destin français*, son nouvel ouvrage paru chez Albin Michel, est sur le plateau de Salut les terriens. L'émission a été enregistrée deux jours plus tôt, (Thierry Ardisson a systématiquement recours au montage de ses émissions), avant d'être diffusée le dimanche. A l'antenne, les téléspectateurs découvrent un Éric Zemmour, qui, fidèle à ses habitudes, fait feu de tout bois et répond avec zèle à ses contradicteurs du jour. Natacha Polony se paie un clash avec son ancien collègue du *Figaro*. Hapsatou Sy n'est pas la dernière autour de la table à vouloir tenir tête au polémiste. Pendant leurs échanges qui virent à la passe d'armes, Éric Zemmour affirme à la chroniqueuse de C8 que sa mère « *a eu tort de l'appeler par ce prénom* » et que plutôt qu'Hapsatou, elle aurait mieux fait de l'appeler Corinne. « *Ça vous irait très bien* », ajoute le journaliste.

L'émission est à peine achevée dimanche soir qu'Hapsatou Sy signe un premier tweet : « *ce soir @lesterriens, le moment le plus douloureux que j'ai eu à vivre en tv face à un #zemmour hargneux, insultant et agressif envers moi. Toujours très affectée d'ailleurs...* », suivi d'un deuxième où elle affirme réfléchir à déposer plainte contre Éric Zemmour et quitter l'émission avant d'affirmer dans un dernier tweet dimanche soir qu'elle possède tous les éléments en sa possession pour étayer ses dires et faire condamner Éric Zemmour. La machine est lancée. Elle ne s'arrêtera pas.

Lundi 17 septembre, après que les producteurs de l'émission ont diffusé dans la matinée, un premier communiqué pour expliquer les raisons qui les avaient conduits, sur instruction du service juridique de C8, à ne pas diffuser l'intégralité des échanges entre Éric Zemmour et la chroniqueuse de la chaîne, Hapsatou Sy prend la liberté de diffuser sur son compte Instagram des extraits de leurs clashes. On peut notamment y voir l'essayiste déclarer que le prénom Hapsatou est une « *insulte à la France* ». La vidéo est de piètre qualité. Il ne s'agit en aucune manière des rushs de l'émission, qu'un membre de la production aurait délibérément transmis à l'animatrice, mais d'un enregistrement pirate effectué depuis une loge réservée aux chroniqueurs de l'émission.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<https://www.valeursactuelles.com/societe/info-va-victimisation-lucratif-comment-hapsatou-sy-premedite-son->